

**MAIRIE DE BRIDORE (Indre-et-Loire)**  
**Mairie**  
**Place de l'Eglise – 37600 BRIDORE**

Tél. 02 47 94 72 65

[mairie@bridore.fr](mailto:mairie@bridore.fr)

## **ARRETE DE CIRCULATION TEMPORAIRE**

*Le Maire de la Commune de BRIDORE*

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.22-12.1, L.22-13-1 et L.22-13.2

Vu le Code de la Route, notamment ses articles L.110-2, L.411-1, L.411-6, R.110-2, R.411-4, R.411-5, R.411-25, R.411-26, R.412-30, R.413-1, R.413-2, R.413-3, R.417-1 et R.417-4

Vu la loi N°82-213 du 2 Mars 1982 modifiée et complétée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (Livre I – 8<sup>ème</sup> partie – signalisation temporaire) Approuvée par l'arrêté interministériel du 6 Novembre 1992,

Vu l'arrêté interministériel du 24 Novembre 1967, modifié et complété, relatif à la signalisation,

Vu la demande de Monsieur Pierre-Alexandre MOUVEAU, Président de l'Association Les Chevaliers du Château de Bridoré, en vue de l'organisation des festivités « Les Grandes Joutes » les samedi 14 et dimanche 15 juin 2025.

Considérant que ladite organisation nécessite au droit de chaque fête une réglementation de la circulation pour des raisons d'organisation et de sécurité,

## **A R R E T E**

### **Article 1 :**

Le stationnement de tous les véhicules sera interdit sur le parking devant le château.

Le chemin des douves sera interdit au public du vendredi 13 juin au dimanche 15 juin inclus, il sera exclusivement réservé aux organisateurs de cette manifestation privée.

La fourniture, la pose et la maintenance de la signalisation seront assurées par les soins de Monsieur Pierre-Alexandre MOUVEAU – Les Chevaliers du Château de Bridoré.

### **Article 2 :**

Le Maire de BRIDORE

Monsieur Pierre-Alexandre MOUVEAU – Les Chevaliers du Château de Bridoré

Le Chef de la brigade de gendarmerie de LOCHES

Sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

BRIDORE, le 20 mai 2025

Le Maire,  
Pascale MOREL

